

JANVIER
2023

Flash info

 Saint-Père
Marc en Poulet

www.ville-saint-pere.fr

facebook @saintperemarcenpoulet



 Saint-Père
Marc en Poulet

Invitation

Jean-Francis Richeux, le Maire
et l'ensemble du Conseil Municipal
ont le plaisir de vous convier à la

Cérémonie des Voeux
Dimanche 15 janvier 2023 à 11h
Sous la Halle - place du Village



BIBLIOTHÈQUE



LA VAGUE DES MOTS - Tél. : 02 99 58 26 76 ou le
06 62 09 13 36 - Horaires d'accueil : mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h ;
vendredi de 16h à 18h30 et samedi de 10h à 12h.

Challenge de lecture à voix haute : Il aura lieu cette année en juin prochain, les
enfants intéressés peuvent prendre contact, dès à présent, avec les bénévoles de
la bibliothèque et réfléchir au livre qu'ils voudront présenter.

Facebook : [bibliothequesaintpere](https://bibliothequesaintpere.wordpress.com). Newsletter, inscrivez-vous sur le Blog :
<https://bibliothequesaintpere.wordpress.com>.

ENQUÊTE PUBLIQUE



PROJET DE PARC NATUREL RÉGIONAL VALLÉE DE LA RANCE CÔTE D'ÉMERAUDE.

Dans le cadre de l'enquête publique qui a lieu jusqu'au lundi 16 janvier 2023
à 17h, l'ensemble des pièces et registre sont mis à disposition du public.
Toutes les informations et registre dématérialisé sont accessibles sur le site :
bretagne.bzh/enquetepublique-pnr-vrce. Permanences des commissaires
enquêteurs au Centre d'Affaires «le Carré» à Saint-Malo vendredi 6 janvier
de 9h à 12h ; à la Mairie de Miniac-Morvan mercredi 11 janvier de 14h à 17 h.

FRAUDES ET ABUS DE FAIBLESSE

SOYEZ TRÈS VIGILANTS ! Les services de l'État en Ile-et-
Vilaine ont constaté une augmentation des cas de fraudes et d'abus commis
à l'encontre de personnes âgées pour des travaux de rénovation dans les
habitations (nettoyage toitures, travaux de lutte contre l'humidité, isolation de
combles, ventilation...). Le caractère excessif des montants des travaux est
presque systématiquement relevé (jusqu'à 10 fois les montants pratiqués).
Les contrats sont signés au domicile des consommateurs, sans respecter les
règles protectrices du code de la consommation prévues pour ce type de vente
et avec des arguments fallacieux quant aux aides et aux économies annoncées.

Vous êtes victime d'une telle démarche, faites un signalement auprès de
Signal conso, le site dédié de la Direction Générale de la Concurrence, de la
Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF)
<https://signal.conso.gouv.fr>.

À VOS AGENDAS



RUGBY compétitions territoriales seniors masculins (+18 ans) Régionale
2 – Poule 2. **Dimanche 29 janvier** - Le « **Saint-Père Rugby Club** » ren-
contre « **St-Renan** » à domicile (report du match du 18 décembre dernier).
Dimanche 5 février - Le « **Saint-Père Rugby Club** » rencontre « **Pordic** »
à domicile. Venez nous rejoindre sur le terrain !

DIMANCHE 12 FÉVRIER À 14H : Super Loto à la salle
polyvalente. 40 tirages + 1 lot surprise. Loto organisé par l'association Vil-
lage Musique de Saint-Père. Petite restauration sur place. Renseignements
06 98 49 21 52 / 06 77 83 48 56.

1, 2, 3, FORT ! L'association prépare son spectacle 2023. Vous
avez envie de rejoindre l'équipe de bénévoles ? Vous êtes les bienvenus !
Les organisateurs recherchent également des chanteurs et chanteuses, des
acteurs et actrices, des figurants... Un casting aura lieu le jeudi 23 février à
19h à la salle polyvalente (salle 1). **Renseignez-vous au 06 77 06 99 90** -
courriel : fortstpere@gmail.com.

NOUVEAU à ST-PÈRE

DIVINE MARIÉE : Katell vous accueille dans son nouveau
showroom de 110 m² dans une ambiance chaleureuse et intimiste. Elle trou-
vera la tenue parfaitement adaptée à vos envies pour votre mariage. Et pour
compléter votre look, vous trouverez de nombreux accessoires et bijoux
pour sublimer votre coiffure et votre tenue. Pour vos invités (famille, amis...)
découvrez les jolies robes de cocktail colorées et des tenues de soirée.
Les essayages sont uniquement sur rendez-vous, du lundi au samedi :
10h - 12h / 14h - 18h30 (fermé le mercredi). Contact : **06 37 51 31 23**.
divinemariee@gmail.com. Boutique au 5 rue du Fort à Saint-Père.

STUDIO DE COMMUNICATION GRAPHIQUE.
Caroline propose de vous accompagner pas à pas pour concevoir votre
univers visuel. Sa mission, le travail de mise en page texte/image, les mes-
sages à synthétiser, à traduire en image, à sublimer... Vous êtes entrepre-
neur.es, créateur.trices, artisan.es, TPE/PME... Caroline élaborera avec
vous les meilleurs outils afin de vous permettre d'être identifié sur votre mar-
ché de façon plus impactante au travers de votre communication.
Contact : caroline.madame.c@gmail.com - **06 20 62 08 88**
www.madame-c.eu

TROOOOP FACILE !

TOUS LES EMBALLAGES DANS LE BAC DE TRI...

Trier devient facile !



Papiers et cartons

Boîtes, briques et autres emballages ainsi que les journaux, magazines, prospectus...



Plastiques

Emballages alimentaires, d'entretien, d'hygiène...



Métal

Boîtes de conserve, canettes, barquettes et papier aluminium, aérosols...

Videz vos emballages et mettez-les directement dans les bacs de tri, en vrac et non imbriqués, sans les laver.*

Votre aggro s'occupe du reste !

* Et pour gagner de la place, pensez à les aplatis.



NOUVEAU au 1^{er} Janvier 2023

+ Vous pouvez jeter dans votre bac de tri, tous les autres emballages en plastique et petits métaux.



Sacs, suremballages, films de protection, couvercles, capsules, barquettes en polystyrène, pots de yaourt, paquet de café, godets de compote, tube de dentifrice...



AUTORISATIONS D'URBANISME

GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME (GNAU). Dans le cadre de la convention Droits des Sols liant Saint-Malo Agglomération aux communes adhérentes, la collectivité a été dotée d'un dispositif dématérialisé simplifiant les démarches de dépôt et de suivi des demandes. Vous pouvez retrouver l'accès au GNAU sur le site internet de la commune : www.ville-saint-pere.fr (en haut à droite de la page d'accueil).

DÉCHETS

BACS JAUNES : les vendredis 13 et 27 janvier 2023.

ORDURES MÉNAGÈRES : tous les jeudis, ramassage tôt le matin, sortir les bacs la veille au soir. Renseignements au **0 800 801 061** (services et appels gratuits du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h).

Courriel : dechets@stmalo-agglomeration.fr

DÉCHÈTERIE LA HALTE : ouverture de 9h30 à 12h et de 14h à 18h. Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés. Tél. **06 81 15 80 19**.

CÉLÉBRATIONS

MESSES DU SAMEDI À 18H : 7 janvier à Saint-Suliac ; 14 janvier à Miniac-Morvan ; 21 janvier à Lillemer ; 28 janvier à la Ville-ès-Nonais ; 4 février à Miniac-Morvan.

MESSES DU DIMANCHE À 10H30 : 8 janvier à Plerguer ; 15 janvier à Saint-Guinoux ; 22 janvier à Châteauneuf d'I.&V. ; 29 janvier à Plerguer ; 5 février à Saint-Père-Marc-en-Poulet.

Contact : **02 99 58 41 02 - 06 82 64 47 73** - courriel : ytk3@wanadoo.fr.

Facebook «Paroisse Châteauneuf / Miniac».

MOT DU JARDINIER

À janvier de neige et d'eau succède un été bon et beau.



DÉCLIC FORMATION



VOTRE RENDEZ-VOUS «MÉTIER». Le 1^{er} jeudi de chaque mois à 10h. Découvrez les métiers qui recrutent, informez-vous sur les formations. AFPA de Saint-Malo - 75 bd Gambetta. **02 99 40 99 39**.

AIDE AUX DÉMARCHES

ACCÈS AUX DROITS POUR TOUS !

Accompagnement individuel gratuit en toute confidentialité pour vos démarches administratives numériques (Assurance Maladie, Service Public, Finances Publiques, Pôle Emploi, Allocations Familiales, Assurance Retraite). Emilie peut également vous accompagner dans l'apprentissage de l'outil informatique **Pour les Péréens, les rencontres ont lieu le mardi après-midi, à domicile ou dans un endroit public.** Contactez votre conseillère numérique au **06 07 53 58 89**.

AIDE à L'EMBAUCHE...

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ. Rédaction de CV et lettres de motivation, préparation aux entretiens d'embauche avec M. LIEBERT lors de consultations gratuites. Rencontrez le 1^{er} mardi de chaque mois de 8h30 à 11h à la mairie. Prendre rendez-vous à l'accueil de la Mairie **02 99 58 81 06**.



PERMANENCES DES ÉLUS Tous les jours sur rendez-vous

Jean-François RICHEUX - Maire : culture, sport, inter-communalité, citoyenneté et développement économique.

Thierry NUSS - 1^{er} adjoint : finances, budget, chantier d'insertion, personnel, associations, enfance et jeunesse, affaires scolaires.

Élisabeth LE PAPE - 2^e adjointe : urbanisme, personnes âgées, CCAS, protocole, jumelage.

Bernard LEPAIGNEUL - 3^e adjoint : travaux, assainissement et eaux pluviales, voirie, affaires agricoles, étangs et forêts, véhicules, bâtiments, accessibilité PMR et sécurité voirie et bâtiments.

Chantal BESLY - 4^e adjointe : projets d'aménagement : appels d'offres, suivi des chantiers d'aménagements, relations avec les entreprises, secteurs ZAC, environnement, espaces verts, aménagements paysagers, transports en commun, communication, affaires funéraires et animation.

Feuille d'information mensuelle - complément au bulletin municipal

Éditée par la commune de Saint-Père-Marc-en-Poulet, Mairie, 6 rue Jean Monnet 35430 Saint-Père-Marc-en-Poulet

Tél. **02 99 58 81 06** contact@ville-saint-pere.fr www.ville-saint-pere.fr

Directeur de la publication : **Jean-François Richeux** - Chef d'édition : **Chantal Besly** - Responsable de rédaction : **Adeline Bourdais** - Conception et réalisation : **Christèle Hervé**
Comité de Rédaction : **Nicole Kérisit - Carole Lebreton - Murielle Maufroy - Claude Videment - Thierry Nuss**.